

LES LAURÉATS DES TROPHÉES DES ENTREPRISES

Trophée “made in Côte-d’Or” : Le Petit Bourguignon



Thomas Roizot et Julie Jacquenet.
Photo LBP/E. B.

Du café bio et équitable torréfié à Longvic et exclusivement distribué en Bourgogne-Franche-Comté, c'est ce que propose la nouvelle marque Le Petit Bourguignon, créée l'an dernier. Un savoir-faire artisanal qui permet à cette entreprise de décrocher le Trophée “made in Côte-d’Or”. Thomas Roizot, P-dg de LPB Torréfaction (structure qui englobe Le Petit Bourguignon et Biacelli) a reçu le trophée des mains de Julie Jacquenet, présidente de Jacquenet-Malin.

Trophée de l’environnement : SarmEnergie



Camille Guyot, Cédric Jeannin, Jérôme Martins et Joran Faure. Photo LBP/E. B.

Trouver des solutions alternatives pour diminuer l'impact de l'activité viticole sur l'environnement, tel est le credo défendu par SarmEnergie qui donne une deuxième vie aux sarments, piquets, jalons... L'engagement environnemental de cette entreprise basée à Gilly-lès-Cîteaux a séduit le jury, qui lui a décerné le Trophée de l'environnement. Camille Guyot, directeur général du Groupe Guyot, a remis cette distinction à Cédric Jeannin, compagnon de Kathleen Fantato et coassocié de SarmEnergie.

Trophée de la transmission d’entreprise : AMME



Franck Arras et Jean-Paul Julia. Photo LBP/E. B.

AMME a connu récemment un changement de dirigeant tout en douceur. Franck Arras dirige désormais cette entreprise brazéenne spécialisée dans la conception d'équipements industriels. Il a su prendre le temps pour développer l'entreprise alors que Pascal Pinassaud, son prédécesseur, l'accompagnait pour la gestion au quotidien. Ce qui lui a valu de recevoir le Trophée de la transmission d'entreprise. Le prix lui a été remis par Jean-Paul Julia, directeur général de la Banque populaire Bourgogne-Franche-Comté.

Trophée de la TPE de l’année : Caves Carrière



Geoffroy Secula et Éric Carrière.
Photo LBP/E. B.

Ancien footballeur professionnel et passionné par le vin, Éric Carrière a créé les Caves Carrière en 2010, à Dijon. Nicolas Creuzot le rejoint trois ans plus tard et, depuis, l'activité ne cesse de se développer tant au niveau économique que de son effectif. Le Trophée de la TPE de l'année leur tendait les bras. Le prix a été remis à Éric Carrière par Geoffroy Secula, président de la CPME Côte-d’Or.

Trophée de la femme chef d’entreprise de l’année : Karine Perraud (Perrbal)



Karine Perraud et Christophe Thauvin. Photo LBP/E. B.

Remis par Christophe Thauvin, coassocié d'Orcom Dijon, le Trophée de la femme chef d'entreprise de l'année a été décerné à Karine Perraud, présidente de l'entreprise gibriaçoise Perrbal. Ce prix vient récompenser la pugnacité et la détermination de cette dirigeante qui a su faire fi des préjugés et asseoir son entreprise de nettoyage industriel. En l'espace de quatre ans, elle a réussi à devenir un partenaire privilégié des collectivités et des acteurs des travaux publics.

Trophée du meilleur espoir : Domaine Aurélie Berthod



Véronique Laure et Aurélie Berthod. Photo LBP/E. B.

Aurélie Berthod a créé en 2017 le domaine qui porte son nom à Pernand-Vergelesses. En seulement quatre ans, cette viticultrice de 35 ans a acquis une réelle légitimité dans le monde très fermé du vin et peut s'enorgueillir de multiplier les récompenses et les distinctions. Une reconversion professionnelle réussie qui lui a valu de remporter le Trophée du meilleur espoir. Véronique Laure, chef d'établissement coordinateur du groupe Arcades, lui a remis cette distinction.

Trophée de l’homme chef d’entreprise de l’année : Lionel Joly (Joly Location)



Olivier Chevrier et Lionel Joly. Photo LBP/E. B.

L'incendie de Notre-Dame de Paris fut un drame qui a ému le monde entier. Joly Location a participé à la sécurisation de la cathédrale et a dû relever de nombreux défis lors d'opérations très délicates. Une aventure extraordinaire et unique au monde techniquement et humainement pour cette entreprise courtenonaise. C'est à ce titre que Lionel Joly, directeur général, a reçu le Trophée de l'homme chef d'entreprise de l'année des mains d'Olivier Chevrier, directeur régional Bourgogne-Franche-Comté d'Harmonie Mutuelle.

Trophée de l’innovation économique : Optique Grand Marché – Les Opticiens Kryss



Éric David, Grégory Karas
et Frédéric Bouvier. Photo LBP/E. B.

Grégory Karas et Éric David, cogérants d'Optique Grand Marché – Les Opticiens Kryss, ont cherché une solution innovante lorsque leur magasin quetignois a dû fermer ses portes en raison de la crise sanitaire. Pendant deux mois, ils ont installé un bus anglais à impériale sur un parking afin de continuer à garder le contact avec leurs clients. Une solution alternative et originale qui leur a permis de remporter le Trophée de l'innovation économique. Ce prix leur a été remis par Frédéric Bouvier, directeur départemental du Bien public.

Trophée de l’innovation numérique : Four Data



Yann de la Roche Saint André
et François Gonczl. Photo LBP/E. B.

Trois ans après son lancement officiel, Four Data connaît une croissance fulgurante. Présente sur des marchés aussi diversifiés que l'énergie, la collecte des déchets ou la gestion des eaux pluviales, cette entreprise dijonnaise propose un système de capteurs connectés reliés à des interfaces web dédiées. C'est à ce titre qu'elle a décroché le Trophée de l'innovation numérique. François Gonczl, directeur des activités commerciales d'EDF en Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est, a remis cette distinction à Yann de la Roche Saint André, cofondateur et directeur général de Four Data.

Trophée du développement économique régional : LPME



Jérôme Grand et Yannick Paris.
Photo LBP/E. B.

Implantée à Dijon, LPME accompagne les donneurs d'ordres publics et les entreprises privées dans toutes les problématiques que soulève un marché public. Elle entend favoriser une relation fructueuse entre ces deux mondes qui s'ignorent trop souvent en facilitant la rencontre entre l'offre et la demande locale pour en faire profiter le territoire. C'est à ce titre que Jérôme Grand, directeur territorial SNCF Réseau en Bourgogne-Franche-Comté, a remis à Yannick Paris, président de LPME, le Trophée du développement économique régional.

Trophée de l’apprentissage : Aux Délices de la chouette



Laurent Blanchard et Régis Penneçot.
Photo LBP/E. B.

Convaincu de l'importance de transmettre son savoir-faire et son amour du métier en formant les hommes et les femmes qui, demain, feront vivre et grandir les entreprises artisanales, Laurent Blanchard, gérant de la boulangerie-pâtisserie Aux Délices de la chouette, à Dijon, a formé, en seize ans, vingt-cinq apprentis. Un engagement au service des jeunes qui lui a valu de recevoir le Trophée de l'apprentissage des mains de Régis Penneçot, président de la chambre de métiers et de l'artisanat de Côte-d’Or.